



Abd Yazîd - le père de Rukânah et ses frères - répudia Umm Rukânah puis se maria avec une femme de la tribu de Muzaynah. Celle-ci se rendit chez le Prophète (sur lui la paix et le salut) et dit : « Il ne me sert à rien ! Sauf qu'il est aussi utile pour moi que l'est ce cheveu !

Ibn 'Abbâs (qu'Allah l'agrée, lui et son père) relate que 'Abd Yazîd - le père de Rukânah et ses frères - répudia Umm Rukânah puis se maria avec une femme de la tribu de Muzaynah. Celle-ci se rendit chez le Prophète (sur lui la paix et le salut) et dit : « Il ne me sert à rien ! Sauf qu'il est aussi utile pour moi que l'est ce cheveu ! - qu'elle retira de sa tête - Alors, sépare-nous l'un de l'autre ! » Le Prophète (sur lui la paix et le salut) devint furieux, puis il appela Rukânah et ses frères et déclara à ceux qui étaient assis à côté de lui : « Voyez-vous tellement qu'Untel ressemble à 'Abd Yazîd par ceci et cela ? Et Untel lui ressemble-t-il par ceci et cela ? - Ils répondirent : Oui ! - Le Prophète (sur lui la paix et le salut) dit alors à 'Abd Yazîd : Divorce-la ! » Et c'est ce qu'il fit. Puis, le Prophète (sur lui la paix et le salut) lui a dit : « Reprends ton épouse, la mère de Rukânah et de ses frères ! - Il répondit : Je l'ai certes divorcée par trois déclarations, ô Messager d'Allah ! - Le Prophète (sur lui la paix et le salut) répliqua : Je sais, reprends-la ! » Il récita ensuite le verset suivant : { Ô Prophète ! Lorsque vous répudiez les femmes, alors répudiez-les conformément à leur période d'attente prescrite. } [Coran : 65/1].

[Bon] [Rapporté par Abû Dâwud]

Abd Yazîd - le père de Rukânah et de ses frères - répudia Umm Rukânah puis se maria avec une femme de la tribu de Muzaynah. Celle-ci se rendit chez le Prophète (sur lui la paix et le salut) et dit : « Abû Rukânah est certes impuissant ! Il ne peut avoir de relations charnelles avec les femmes, alors, sépare-nous matrimonialement ! » Le Prophète (sur lui la paix et le salut) fut pris de jalousie [pour l'honneur de l'accusé], se mit en colère, appela Rukânah et ses frères et déclara à ceux qui étaient assis à côté de lui : « Ne remarquez-vous pas que Rukânah et ses frères se ressemblent physiquement et corporellement ? De ce fait, ils sont certes les enfants de 'Abd Yazîd, et cela confirme sans aucun doute sa masculinité ! - Ils répondirent : Oui, en effet ! - Le Prophète (sur lui la paix et le salut) a alors dit à 'Abd Yazîd : Divorce-la ! - Il la divorça. Puis, il lui dit : Reprends ton épouse, la mère de Rukânah et ses frères ; et reprends la vie conjugale avec elle ! - Il répondit : Je l'ai certes divorcée par trois déclarations, ô Messager d'Allah ! - Le Prophète (sur lui la paix et le salut) répliqua : Je sais que tu l'as répudiée par trois fois, mais le divorce prononcé trois fois au même moment n'est

compté que comme une seule répudiation, alors reprends-la ! » Ensuite, le Prophète (sur lui la paix et le salut) récita le verset : { Ô Prophète ! Lorsque vous répudiez les femmes, alors répudiez-les conformément à leur période d'attente prescrite. } [Coran : 65/1]. Et selon une version [du récit] chez Aḥmad, il est dit que Rukânah répudia son épouse en prononçant la formule trois fois au cours de la même assise. Par la suite, il la regretta. Voilà pourquoi, le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) lui dit : « Cela ne compte que comme une seule répudiation ! »

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/58140>

النجاة الخيرية
ALNAJAT CHARITY

